



Elections CSE du 19 au 21 novembre 2019

# Choisissez ceux qui agissent !

## Pourquoi choisir la CFE-CGC Orange ?

- Pour soutenir un syndicat qui cultive son expertise au bénéfice de l'intérêt général
- Pour conjuguer bien-être des personnels et solidarité citoyenne
- Pour protéger la pérennité d'Orange et son excellence au service de la Nation

## Nos engagements et propositions

- Protéger et développer l'emploi en région et en interne
- Choisir des locaux favorisant le travail collectif et le confort individuel
- Valoriser le travail en partageant équitablement ses fruits
- Un actionnariat salarié puissant
- Reconnaître les compétences et les qualifications
- Une humanisation du digital

## Activités Sociales & Culturelles et Restauration

Dans tous les CSE où la CFE-CGC Orange est majoritaire, elle vous restitue vos 2 200 € annuels, grâce au Tableau Magique et à une gestion efficace et transparente du budget de la restauration.

*A lire pages suivantes*



#jevoteCFECGCOrange



Tous les engagements de la CFE-CGC Orange : [www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)

**Cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !**

# La CFE-CGC Orange œuvre quotidiennement et collectivement pour :

## Protéger et développer l'emploi en région et en interne

La CFE-CGC défend le [maintien et le développement de l'emploi en région](#), afin qu'il soit possible d'y « faire carrière » (l'Île-de-France concentre aujourd'hui 35 % des effectifs...).

Nous prônons une politique d'aménagement du territoire, avec l'installation d'entités nationales en région, afin de dynamiser les bassins d'emploi, d'offrir aux personnels locaux des perspectives d'évolution, et de n'abandonner aucun territoire.

**La CFE-CGC Orange se bat pour conserver les centres de décision au plus près du terrain, et pour que nos compétences clés soient réinternalisées.**

En France, à l'échelle du Groupe, le taux de sous-traitance ne cesse de progresser. En 2018, il peut être estimé à [30% de la force au travail](#). L'exercice en propre de nos métiers de réseaux et de relation client est notre seule garantie de qualité de service, d'autonomie, de proximité avec nos clients & clientes... clé de notre pérennité !



## Choisir des locaux favorisant le travail collectif et le confort individuel

Au nom de la réduction des coûts, les personnels sont regroupés dans des campus excentrés et difficiles d'accès, dont les espaces de travail « flexibles » comprennent moins de postes que de personnes y travaillant...  
Conséquence : ce désancrage territorial génère un véritable effondrement de l'efficacité collective !

**La CFE-CGC Orange milite pour [des locaux confortables](#), organisés par collectifs de travail et par usages, et implantés aux cœurs des métropoles.**

## Valoriser le travail en partageant équitablement ses fruits

Le personnel n'est pas un centre de coût, mais le générateur du profit de l'entreprise ! L'équilibre dans le partage de la richesse est un élément clef de cohésion sociale et donc de succès.

### Une politique salariale plus juste et mieux répartie

La CFE-CGC Orange a signé l'accord d'augmentation salariale 2019, mais en l'accompagnant d'une demande de [répartition plus juste du budget d'augmentation](#), afin de favoriser les entités où les salaires sont plus bas.

En 2019, toutes les autres formes de rétributions - [intérêt, participation, abondements de l'entreprise](#), part variable et avantages aux personnels - stagnent ou diminuent. La distribution à 1 000 cadres dirigeants de 26 millions d'euros en actions gratuites manifeste assez cyniquement le désintérêt de la Direction au creusement des inégalités.

### Des objectifs transparents, atteignables et motivants

La CFE-CGC condamne le choix du Baromètre Social comme critère des objectifs collectifs de la Part Variable Managériale : cela fausse la sincérité des réponses et l'exactitude des résultats.

**La CFE-CGC Orange promeut l'ouverture d'assises de la rétribution, afin de redonner du pouvoir d'achat au personnel, de façon juste, simple, et transparente.**

## Un actionnariat salarié puissant

Les personnels salariés et anciens salariés (dont les retraités) constituent le 2<sup>ème</sup> actionnaire de l'entreprise. En choisissant de faire de la CFE-CGC la 1<sup>ère</sup> organisation au sein du Fonds Commun de Placement Entreprise (FCPE Orange Actions - 5 % du capital et 9 % des droits de vote -, ils la mandatent pour peser dans la gouvernance.

**La CFE-CGC Orange défend une stratégie d'entreprise qui favorise le développement humain et le long terme, non le court-termisme financier, et ce jusqu'au Conseil d'Administration.**

## Reconnaître les compétences et les qualifications

Pour améliorer les possibilités de promotion et l'équité de traitement entre les personnels fonctionnaires et salariés, la CFE-CGC Orange proposait, dès 2011, une « [grille intelligente](#) ». Censé ouvrir des perspectives d'évolution par l'expertise, et répondre aux difficultés à recruter sur certains métiers, l'Accord Reconnaissance des Compétences et des Qualifications ([ARCQ](#)) s'inscrivait initialement dans la même dynamique.

Sa mise en œuvre consiste trop souvent en la résolution d'une douloureuse équation budgétaire pour les managers de proximité. Leur marge de manoeuvre se résume à ne pouvoir reconnaître financièrement que quelques heureuses et heureux élus. La Direction a ainsi réussi à créer, pour le plus grand nombre, un [immense sentiment de frustration et de gâchis](#), ratant l'ambition de cet accord. [La CFE-CGC en a donc dénoncé la signature.](#)

**Compte tenu de la chute des emplois en région et dans certains métiers, la CFE-CGC Orange exige de repenser l'accord et ses modes d'applications.**



## Une humanisation du digital

Plutôt que de constituer des facteurs d'astreinte, d'alourdissement de la charge de travail, ou de surveillance, les outils numériques devraient faciliter l'activité professionnelle des personnels de « la 1<sup>ère</sup> entreprise digitale de France ». Nous en sommes loin ! Le numérique représente pourtant une réelle opportunité s'il est utilisé avec transparence.

**La CFE-CGC Orange préconise la mise en place d'une bibliothèque numérique des CV des personnels, afin que chacun puisse être sollicité sur la base de ses compétences.**





Activités Sociales et Culturelles :  
La CFE-CGC Orange  
s'engage à vous restituer le  
maximum de pouvoir d'achat,  
via une gestion rigoureuse et  
une redistribution équitable.

## Votre vote engage les 4 prochaines années !

En votant pour le CSE en novembre prochain, vous choisirez les nouvelles règles de gestion des Activités Sociales et Culturelles (ASC) et de la restauration, qui s'appliqueront pour 4 ans dans votre établissement.

Dans les CE où elle est majoritaire (SCE depuis 2007, OFS depuis 2014), la CFE-CGC Orange a mis en place le Tableau Magique et repris la gestion du budget de la restauration. [Notre gestion rigoureuse nous permet de redistribuer 98 % des subventions allouées par l'entreprise](#) - versus 75% en moyenne dans les autres CE -, soit en moyenne 2 200 € par personne et par an, restauration comprise.

### Le Tableau Magique : simple, équitable et généreux

Le Tableau Magique est un système simple fondé sur votre classification et le nombre d'enfants inscrits sur le livret de famille, ainsi que ceux à votre charge. Ne requérant ni votre feuille d'impôt, ni votre feuille de paie, il est plus juste et moins intrusif que le Quotient Familial (QF), il empêche la fraude, est totalement transparent, et assure le respect du budget prévisionnel.

Avec le Tableau Magique, vous savez à l'avance combien vous touchez, et vos droits sont automatiquement ouverts trimestriellement dans un compte personnel. Si vous ou vos enfants êtes en situation de handicap, vous bénéficiez d'un complément.

Séjours du catalogue, chèques vacances, culture et cadeaux, billets de spectacle ou de cinéma se commandent en ligne, en toute liberté et sans avancer d'argent. De même, les remboursements sur facture (vacances et loisirs) se font en quelques jours, et avec la même simplicité.

Classification	Sans enfant	1 enfant*	2 enfants*	3 enfants*	enfant sup.*
A (I.1)	1 300 €	1 520 €	1 740 €	1 960 €	220 €
B (I.2-I.3)	1 230 €	1 450 €	1 670 €	1 890 €	220 €
C (II.1-II.2)	1 080 €	1 300 €	1 520 €	1 740 €	220 €
D (II.3-III.1)	960 €	1 180 €	1 400 €	1 620 €	220 €
Dbis (III.2-III.3)	860 €	1 080 €	1 300 €	1 520 €	220 €
E (IV.1-IV.2)	740 €	960 €	1 180 €	1 400 €	220 €
F (IV.3-IV.4)	660 €	880 €	1 100 €	1 320 €	220 €
G (IV.5-IV.6)	250 €	470 €	690 €	910 €	220 €

\* incluant les prestations de fin d'année sous conditions d'âge

Animations et activités locales sont également organisées sur les différents sites, et réglables via votre compte personnel. Une **dotation supplémentaire** accompagne les **heureux événements**. Et pour **Noël**, vous pourrez choisir entre un budget cadeau et / ou un événement festif. Enfin, **en cas de graves problèmes financiers**, vous pouvez débloquer le montant annuel de votre tableau magique pour faire payer par le CSE un loyer, une facture d'énergie, une assurance..., en 48h après validation de l'assistante sociale.

Faites votre simulation personnalisée sur [www.lemelleurdesCSE.com](http://www.lemelleurdesCSE.com) : vous saurez exactement à quoi vous aurez droit si vous donnez la majorité à la CFE-CGC lors des élections au CSE !

### Titres restaurant, subvention cantine : vous choisissez !

Aujourd'hui, tous les personnels de SCE et d'OFS peuvent **opter librement pour la subvention de leur déjeuner dans un restaurant collectif ou via un titre restaurant**, quel que soit leur site de travail, et même s'il dispose d'un restaurant d'entreprise. **C'est la garantie de percevoir 1 000 € de subvention pour la restauration. Une équité et une liberté que nous voulons pour l'ensemble des personnels !**

La restauration collective est une ASC comme les autres, et doit légalement être gérée par les CSE. Chez Orange, certaines organisations syndicales veulent en déléguer la gestion à la Direction. Lorsque la CFE-CGC a obtenu la majorité au CE de SCE (OBS) en 2007, elle a constaté que le budget confié à la Direction n'était pas entièrement redistribué aux personnels, et la Direction a été condamnée. [La pugnacité des élus CFE-CGC au CE de SCE](#) a permis de faire passer le budget ASC & restauration de 3,75% à 4,67% de la masse salariale dès 2013, au bénéfice de TOUS les personnels d'Orange. Notre combat contre la fraude a abouti à l'augmentation des subventions restauration ou de reliquat de gestion, quel que soit leur CE.



Choisissez ceux qui agissent !  
#jevoteCFECCGOrange



Cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)

# Pourquoi choisir la CFE-CGC Orange ?

## Pour soutenir un syndicat qui cultive son expertise au bénéfice de l'intérêt général

La CFE-CGC Orange est une organisation syndicale spécifique à Orange, défendant l'intégrité de l'entreprise comme outil de travail collectif, et par conséquent, l'ensemble de ses parties prenantes (personnels, clients, actionnaires). Nous sommes convaincus que l'action syndicale responsable est le socle permettant de co-construire. Fort des compétences de nos militants et militantes, nous élaborons et étayons librement nos positions et propositions, sur la base de nos propres travaux et analyses. Notre objectif : sécuriser les personnels, tout en permettant à l'entreprise de relever les nouveaux défis.

## Pour conjuguer bien-être des personnels et solidarité citoyenne

La 1<sup>ère</sup> richesse de l'entreprise, ce sont les femmes et les hommes qui la composent. Il n'y a pas de performance économique sans performance sociale. L'entreprise est résolument notre bien commun. Cette conviction façonne l'ambition, l'audace, de notre projet : la CFE-CGC lutte pour favoriser l'embauche des jeunes, réduire les fractures sociales au sein de l'entreprise, et pour que cette exemplarité rayonne à l'extérieur. Nous défendons tant les individus que le collectif. Orange est un acteur qui influe sur la transformation du monde. Sa taille lui permet d'organiser en interne les solidarités (Cf. [dons de jours](#)), mais lui impose d'accompagner les plus fragiles.

## Pour protéger la pérennité d'Orange et son excellence au service de la Nation

Notre responsabilité est aussi de défendre Orange « hors les murs », en rappelant au législateur, à l'État actionnaire et aux régulateurs, que notre entreprise est un acteur clef au service de la Nation. Aménagement du territoire, infrastructures, investissements dans la fibre, emploi, implantation des boutiques, service universel, souveraineté numérique et cybersécurité sont autant de missions qui vont très au-delà de la simple vente d'abonnements au plus bas prix. La CFE-CGC Orange milite pour une [régulation efficace et responsable, favorisant l'emploi en France](#) dans le secteur des télécoms.



**Sébastien Crozier**  
Président CFE-CGC Orange  
Membre du Conseil  
d'Administration d'Orange SA



**Hélène Marcy**  
Vice-Présidente  
CFE-CGC Orange



**Laurence Dalbousière**  
Secrétaire Générale  
CFE-CGC Orange



**Patrice Seurin**  
Délégué Syndical Central  
CFE-CGC Orange

## Les soutiens de la CFE-CGC Orange



**Christian Lamotte**  
Président d'Orange Ensemble  
[www.orangensemble.org](http://www.orangensemble.org)

**Orange Ensemble** représente tous les personnels du groupe Orange, quel que soit leur statut : fonctionnaire ou salarié, employé, maîtrise ou cadre. Indépendant de tout groupement à tendance politique ou confessionnelle, il n'adhère à aucune fédération ou confédération syndicale. Il construit un collectif novateur, ouvert à tous les personnels du Groupe Orange qui souhaitent s'investir dans la défense de notre intérêt commun, tout en développant une vision porteuse d'avenir pour le Groupe, face aux défis actuels et futurs qu'il doit relever.

Osant ouvertement être un syndicat « corporate », **Orange Ensemble** défend les seuls intérêts des personnels d'Orange.



**Stéphane Gouriou**  
Président de l'ADEAS  
[www.adeas.org](http://www.adeas.org)

L'**Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés** a été créée en 2008 pour représenter les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe Orange (y/c les retraités). Ils sont le 2<sup>ème</sup> actionnaire d'Orange avec plus de 5% du capital, et près de 11% des suffrages exprimés à l'AG des actionnaires. Au côté de la CFE-CGC Orange, elle défend la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et la juste répartition des bénéfices entre capital et travail. Elle continue de prôner la baisse du dividende, indispensable en période d'investissement massif dans les réseaux très haut débit. [La Lettre de l'Épargne et de l'Actionariat Salariés](#), qu'elle coédite avec la CFE-CGC, permet aux personnels de mieux gérer leur épargne salariale.